



Panne courroie accessoire sur clio iii

Par **melie93**, le **26/07/2011** à **11:35**

Bonjour, rnma clio 3 de 2007 avec 59773km a eu la courroie accessoire qui s'est effiloché et qui est passée dans la courroie de distribution, verdict moteur fichu et 2 à 3000 € de réparation.rnJe trouve ça anormale et estime que c'est une panne prématuré et que Renault doit payer la facture.rnSuis-je dans mon droit ?rnPuis-je entamé les réparations sans avoir leur réponse, sachant que tous les documents leur ont été envoyé ?rnmerci pour vos réponse

Par **pat76**, le **26/07/2011** à **16:22**

BonjourrrnrnSi vous faites effectuer des réparations alors que Renault aurait décidé d'envoyer un expert pour vérifier le problème survenu à votre courroie, les réparations seront pour vous.rnrnJe vous conseille d'attendre une réponse de Renault, et de relancer par courrier si la réponse ne vient pas rapidement.rnrnfaites vos courriers en recommand&é avec avis de réception et gardez-en toujours une copie.

Par **melie93**, le **26/07/2011** à **16:57**

merci Pat76 mais en fait j'ai contacté renault et il n'envoie pas d'expert, il demande juste des documents au garage (devis,...) et c'est à partir de là que le consultant prendra une décision.rnen fait, j'ai demande à renault si je pouvais faire les réparations en attendant leur réponse car le garage ferme à la fin de la semaine et pour tout le mois d'aout, et il a répondu que oui, mais je ne sais pas si c'est vrai. J'ai peur d'engager les travaux et de tout avoir pour ma pomme.rnrnJe lance un appel a témoin !!!!rnY a t-il quelqu'un dans un cas similaire ???

Par **pat76**, le **26/07/2011** à **18:08**

RebonjourrrnrnTant que la réponse du responsable de chez renault est orale, il n'y a rien de concret.rnrnExigé une réponse écrite indiquantrt que vous pouvez effectuer les réparations qui seront prises en charge par renault.